Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2025 - 91551 - 2015 B 03763 - 809 457 393 - ABBESSES MUSIC PUBLISHING

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

Greffe du tribunal
des activités économiques

23 JUIL. 2025

Sous le N° 091551

RAPPORT DE GESTION

Cher associé,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et étudier l'activité de la Société au cours de ce même exercice.

1 – Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

2 – L'évolution prévisible et les perspectives d'avenir

3 – Les éléments importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

4 – Présentation des comptes de l'exercice écoulé

Pour l'exercice écoulé le montant des charges est de 6.770 € H.T. et le montant des produits est de 762 € H.T.

Nous avons un crédit de T.V.A. de 242 €, à reporter sur la prochaine déclaration.

5 – Proposition d'abandon de compte courant d'associés avec clause de retour à meilleure fortune

Les associés ont convenu de consentir à la Sté ABBESSES MUSIC PUBLISHING une remise de leur créance pour un montant de 6.102 €.

6 – Proposition d'affectation du résultat

Le Président indique que le bilan fait apparaître un bénéfice de 94 € qu'il suggère d'affecter au compte « report à nouveau ».

J'espère que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner au Président quitus de sa gestion pour l'exercice de référence.

Le Président

ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

CONVENTION

Objet : abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune

ENTRE LES SOUSSIGNES,

- La Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, au capital de 20.000 €uros, dont le siège social est à PARIS 18ème – 142, rue de Clignancourt,
 . Représentée par son Président, Monsieur Julien BENOIT, en vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés,

D'UNE PART

- Mr Julien BENOIT, demeurant à PARIS 18ème, 66 bis rue Lamarck,
- Mr David ASSARAF, demeurant à PARIS 18ème, 71, rue Lepic,

D'AUTRE PART,

Il a été convenu et préalablement exposé ce qui suit :

EXPOSE

Afin de soutenir financièrement le développement de la Société, Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, ont été amenés à lui consentir diverses avances en compte courant.

Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF consentent au profit de la Société pour l'exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, une remise de leur créance pour un montant de 6.102 €uros (SIX MILLE CENT DEUX €UROS).

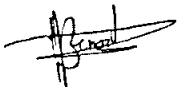
Les soussignés conviennent dans le cas où la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING reviendrait à meilleure fortune, que cette dernière reverse à Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF, le montant des sommes présentement abandonnées, le tout sans intérêt. Ce reversement ne devra toutefois pas avoir pour effet de dégager une perte comptable pour la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING et la présente clause de retour à meilleure fortune est limitée dans le temps à 5 (CINQ) ans.

FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES,

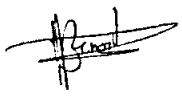
A PARIS, le 30 juin 2025.

Mr Julien BENOIT

Sté Abbesses music publishing



Mr Julien BENOIT



Mr David ASSARAF



ABBESSES MUSIC PUBLISHING

142, rue de Clignancourt

75018 PARIS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.A.S. ABBESSES MUSIC PUBLISHING

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le TRENTE JUIN à 18 heures, les associés de la Société ABBESSES MUSIC PUBLISHING, Société par actions simplifiées au capital de 20.000€ se sont réunis à PARIS 18ème, 66, bis rue Lamarck, en assemblée générale ordinaire.

Sont présents,

- Monsieur Julien Benoit, qui détient DIX MILLE (10.000) actions,
- Monsieur David ASSARAF qui détient DIX MILLE (10.000) actions.

L'assemblée est présidée par Monsieur Julien BENOIT, Président.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses

Première résolution

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Président dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 94 €uros que les associés décident d'affecter au compte « report à nouveau ».

Troisième résolution

Messieurs Julien BENOIT et David ASSARAF ont consenti une avance en compte-courant de SIX MILLE CENT DEUX €UROS (6.102 €).

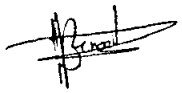
Rappel des abandons de compte-courant :

- Bilan au 31/12/2020 – 42.905 à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2025,
- Bilan au 31/12/2021 – 54.875 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2026,
- Bilan au 31/12/2022 – 23.650 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2027
- Bilan au 31/12/2023 – 7.843 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/2028
- Bilan au 31/12/2024 – 6.102 € à reverser dans le compte-courant avant le 31/12/202

Quatrième résolution

L'assemblée générale ordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

Julien BENOIT



David ASSARAF



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

ESSES MUSIC PUBLISHING
on du : 01/01/2024 au 31/12/2024 Hors brouillard Hors simulation
es *N-1 de l'exercice*

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
RGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
chats de marchandises			Ventes de marchandises		
ariation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	762	1
chats d'approvisionnement			Production stockée		
ariation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
utres charges externes	2 464	3 321	Subventions d'exploitation		3
npôts, taxes et versements assimilés			Reprise sur amort., déprec. et prov.		
émunération du personnel			Produits cessions immo. incorp. et corp.		
harges sociales			Autres produits		
otations aux amortissements	4 306	9 632	PRODUITS FINANCIERS		
otations aux provisions					
aleurs compta. immo. incorp. et corp. cédé...					
utres charges					
RGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	**6 770**	**12 953**	**TOTAL (I)**	**762**	**5**
RGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	6 102	7
)TS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**6 770**	**12 953**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**6 864**	**12**
EFICE OU PERTE	94	(63)			
TOTAL GENERAL	**6 864**	**12 890**	**TOTAL GENERAL**	**6 864**	**12**

BILAN SYNTHETIQUE

ESSES MUSIC PUBLISHING
)n du : 01/01/2024 au 31/12/2024 Hors brouillard Hors simulation
)s N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net		net	N-1 net
immobilisé :					Capitaux propres		
mobilisations incorporelles	89 767	88 151	1 616	5 922	Capital	20 000	2(
mobilisations corporelles	3 041		3 041	3 041	Ecarts de réévaluation		
mobilisations financières					Réserves :		
					- Réserve légale		
TOTAL I	**92 808**	**88 151**	**4 657**	**8 963**	- Réserves réglementées		
					- Autres		
circulant :							
ocks et en-cours (autres que					Report à nouveau	(9 440)	(9
archandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	94	
archandises					Subventions d'investissement		
ances et acomptes versés sur					Provisions réglementées		
mmandes					**TOTAL I**	**10 654**	**1(
nces :					Provisions pour risques et charges (II)		
ients et comptes rattachés					Dettes		
tres	242		242	1 003	Emprunts et dettes assimilées		
urs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur		
onibilités (autres que caisse)	21 544		21 544	19 469	commandes		
se					Fournisseurs et comptes rattachés	254	
					Autres	15 536	1(
TOTAL II	**21 786**		**21 786**	**20 472**	**TOTAL III**	**15 789**	**1(
ges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
AL GENERAL (I+II+III)	**114 594**	**88 151**	**26 443**	**29 435**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**26 443**	**2(